

the men of the House of Commons, the Dominion of Canada was still a congeries of regional interests joined together by an Act of the British Parliament and a vague but growing sense of common commitment to a nation *a mari usque ad mare*. There are a number of issues that bring out these ideas: the fascinating debate on the terms for Newfoundland's entry into Confederation (defeated, it will be remembered, by the Newfoundlanders themselves in an autumn election in 1869); the better terms for Nova Scotia, the condition of Howe's entry into the Government; the question of Prince Edward Island joining Confederation; the purchase of the Hudson's Bay Company, and the growing perception of problems in the North-West. These issues bring out comments from both sides of the House that do much to illustrate how Canadians felt about Canada when it was just two years old.

There is also a whole spectrum of attitudes to Great Britain and to Canada's position within the British Empire that is wonderfully elucidated by a debate on a seemingly obscure subject, the Governor-General's salary. Here Sir John A. Macdonald took the high imperial line that the honour of the Canadian Government, and thus it seemed, of the British Government, depended upon the Governor-General having a salary—enormous at that time—of £10,000 a year. The Liberals opposed this, preferring £7,500. Their reasons open a range of views from the Liberal side; they were not, as Canadians, going to be dictated to by the Colonial Office about the Governor-General's salary.

This assertion of Canadian self-determination was an attitude the Government of Sir John A. Macdonald were perfectly capable of assuming when it suited their purpose. It did when discussion arose in Parliament about John Rose's use of the British guaranteed loan for the Intercolonial Railway for other than Intercolonial Railway purposes. Sir John A. Macdonald roundly asserted that Canada could do as she pleased with the money, and that Canada would not, could not, accept any dictation from the Imperial Government in such a matter. (There seems to have been no intention on the part of the Imperial Government of doing so.) The Canadian Government took a similar stand in reverse circumstances in the debate over the disestablishment of the Irish Church. The debate arose over a mischievous motion of Luther Holton that Canada

les représentants du Dominion concevaient encore le Canada comme une juxtaposition d'intérêts régionaux reliés les uns aux autres par une loi du Parlement britannique sur quoi se greffait un sentiment vague mais croissant d'engagement commun envers un pays s'étendant d'un océan à l'autre. Ces notions sont corroborées par un certain nombre de questions discutées: le captivant débat sur les conditions d'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, par exemple; (il faut se rappeler ici que ce sont les terre-neuviens eux-mêmes qui les ont rejetées à l'élection d'automne de 1869), l'amélioration de ces conditions pour la Nouvelle-Écosse, la question de l'entrée de Howe au gouvernement, celle de l'adhésion de l'Île-du-Prince-Édouard à la Confédération, l'acquisition de la compagnie de la Baie d'Hudson ainsi que l'intérêt croissant pour les problèmes du Nord-Ouest. Ces questions ont suscité les observations de tous les partis à la Chambre illustrant ainsi le sentiment des Canadiens envers un tout jeune Canada de deux ans.

Toute une gamme d'attitudes touchant la Grande-Bretagne et la situation du Canada au sein de l'Empire britannique se révèlent au cours d'un débat sur le traitement du gouverneur général, sujet apparemment anodin. À ce propos, Sir John A. Macdonald s'en est hautement tenu à la notion impériale voulant que l'honneur du gouvernement canadien et partant, semble-t-il, celui du gouvernement britannique exigeait que le gouverneur général reçoive un traitement—énorme à l'époque—de £10,000 par an. Les Libéraux s'y sont opposés, préférant à ce chiffre celui de £7,500, ce qui est révélateur de la façon de penser des Libéraux ils n'allaient pas, en tant que Canadiens, laisser au ministère des Colonies le soin de fixer les émoluments du gouverneur général.

Le gouvernement de Sir John A. Macdonald pouvait parfaitement se permettre d'adopter une telle attitude d'indépendance lorsqu'elle coïncidait avec ses intérêts. C'est ce qu'il a fait lorsque le Parlement a discuté l'affectation par M. John Rose du prêt consenti et garanti par la Grande-Bretagne à la compagnie de chemin de fer Intercolonial, à d'autres fins. Sir John A. Macdonald avait alors fermement maintenu que le Canada avait le droit de disposer de ces fonds comme bon lui semblait et que son pays ne pouvait et ne devait accepter en la matière une quelconque directive du gouvernement impérial. (Il ne semble pas que ce dernier en ait eu l'intention.) Le gouvernement canadien a adopté la même attitude dans des circonstances inverses au cours du débat sur la séparation de l'Église irlandaise d'avec l'État décidée par